

CHARTIER, J., DEVINEAU-MALBEC, A., FAINGOLD, N., FAVE-BONNET, M.-F., FERRY, G., VILLERS, D. (1993). *Initier aux savoirs de la pratique*. – Nanterre : Université de Paris 10.

Les Instituteurs Maîtres Formateurs (I.M.F.) sont chargés de la formation « sur le terrain » des étudiants professeurs d'école. Une équipe associant des praticiennes de terrain et des enseignants-chercheurs du département des Sciences de l'Éducation de l'Université Paris X a mené une réflexion théorique et exposé quelques exemples de pratiques concernant cette catégorie de formateurs : « Initier aux savoirs de la pratique » traite du problème des processus de formation basés sur l'alternance théorie et pratique.

Comme le souligne Gilles Ferry au début de l'ouvrage, la pratique de l'alternance en formation professionnelle implique, pour être efficace, plus qu'une simple succession de temps de formation, se déroulant tantôt dans les centres de formation, tantôt sur les lieux professionnels : l'alternance trouve son sens dans un projet reposant sur une véritable liaison théorie-pratique.

L'analyse des textes officiels, menée par D. Villers, révèle une évolution des attentes de l'Institution à l'égard des formateurs de terrain. Du « maître d'application » rattaché aux écoles normales, dont les compétences se fondaient sur l'expérience, on attendait des « leçons modèles ». Le CAEAA (certificat d'aptitude à l'enseignement dans les écoles annexes et d'application) exigé à partir de 1962 reconnaît aussi à ceux qui se destinent à cette fonction des connaissances théoriques et des capacités d'observation et d'analyse de pratiques. Le CAFIMF (certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur maître formateur) mis en place en 1985 marque enfin la reconnaissance de la nécessité d'une double compétence pour l'exercice de la fonction : compétence professionnelle et compétence de formation.

On ne parle plus de « maître d'application » mais « d'instituteur maître formateur ».

L'analyse terminologique réalisée fait apparaître dans les deux appellations la position de supériorité et la fonction de transmission de savoir-faire du maître, mais il ne s'agit plus seulement de montrer un modèle à imiter. Il s'agit d'accompagner les stagiaires pour qu'ils acquièrent certaines aptitudes ou compétences professionnelles, en les aidant dans leurs observations et leurs analyses. L'évolution de l'appellation peut correspondre à une transformation des pratiques de formation.

Cependant, si les IMF sont titulaires du CAEAA ou du CAFIMF, ils n'ont souvent reçu aucune formation spécifique pour se préparer à leur fonction. L'expérience pratique de formation « sur le tas » relatée par J. Chartier montre combien le manque de référents a été ressenti, lors des tentatives de réflexion dans l'action et sur l'action. Comment cette

IMF, confrontée à la nécessité d'explicitier et de justifier sa pratique d'enseignante, a été amenée à la « théoriser ». Comment s'est construite, dans l'effort d'analyse des expériences successives, la compétence de formateur.

La démarche de formation proposée par les maîtres formateurs aux stagiaires prévoit des phases d'observation, d'action et de réflexion sur l'action. N. Faingold, met en évidence, au cours d'un entretien d'explicitation, la difficulté pour le formateur de « ne pas dire » et de laisser se construire le savoir dans la mise en œuvre de cette démarche.

Le dispositif de formation sur le terrain prévoit des stages « sous tutelle » et un stage « en responsabilité » pour les étudiants : l'IMF chargé du suivi de stages exercera successivement les fonctions d'acteur, d'observateur et d'évaluateur.

A. Devineau-Malbec pose quant à elle le problème de la liaison théorie-pratique. Elle analyse les représentations de maîtres formateurs et de stagiaires et repère plusieurs éléments pouvant expliquer les difficultés d'articulation rencontrées :

– les repères théoriques acquis au centre de formation sont rarement en phase avec les besoins apparaissant dans la pratique, et leur inscription dans une situation particulière d'enseignement nécessite toujours des adaptations. La faiblesse des échanges entre l'Institution de formation et les terrains de stage est évoquée. Les maîtres formateurs semblent cependant très demandeurs d'une relation avec les professeurs. Chacun s'accorde à dire qu'une réflexion commune est indispensable, mais les temps et modalités de travail sont-ils définis pour constituer ces équipes pédagogiques élargies ?

– la théorie apprise au sein des cours se révèle peu opérationnelle lorsqu'il s'agit de passer à l'action, car elle ne rend pas compte de l'ensemble de ses caractéristiques.

Afin d'améliorer l'efficacité de la formation terrain et de reconnaître la spécificité de l'IMF, il s'agira d'approfondir les recherches : pour repérer d'une part la nature des savoirs pratiques qu'ils sont susceptibles de transmettre aux étudiants, d'autre part les modes de transmission de ces savoirs.

Marie-Françoise Fave-Bonnet souligne dans la construction de l'ouvrage que la mise en place d'une véritable formation des IMF constituerait par ailleurs l'indicateur d'une reconnaissance institutionnelle. De toute façon, on s'en doutait, le lien théorie-pratique reste toujours aussi difficile à appréhender. La mise en place des Instituts Universitaires de Formation des maîtres n'a rien changé.